



Madame, Monsieur,

L'Espace Art Contemporain À VOUS DE VOIR organise un appel à candidatures pour la 6e édition de son exposition *LES PETITS FORMATS*, qui aura lieu du 14 novembre au 13 décembre 2015 à Saint Mathurin Sur Loire.

Vous trouverez ci-joint les conditions particulières d'exposition, ainsi qu'un bulletin de candidature. Nous vous remercions de bien lire attentivement ces conditions. Votre candidature sous-entend une acceptation de ces conditions d'exposition.

La date limite de candidature est le 18 octobre 2015. Les candidatures seront étudiées par les membres de l'association À VOUS DEVOIR, et une réponse vous sera donnée avant la fin octobre 2015.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

Jean-Baptiste Lévêque – 07 82 76 77 86

Magali Bruneau – 06 22 20 41 55

espaceavv@gmail.com

Dans l'attente, nous vous prions, Madame, Monsieur, de recevoir nos sincères salutations.

L'Espace Art Contemporain À VOUS DEVOIR

Conditions d'exposition

Le lieu

L'Espace d'Art Contemporain À VOUS DE VOIR est situé à Saint Mathurin sur Loire, commune ligérienne de 2500 habitants, proche d'Angers. L'association À VOUS DEVOIR accueille depuis 10 ans des artistes peintres, graveurs, photographes, sculpteurs, plasticiens, artistes confirmés mais aussi jeunes artistes sortant des écoles d'art. Entre quatre et six expositions y sont présentées chaque année.

Le salon des « Petits Formats » est un rendez-vous récurrent depuis 2010, présentant le travail d'une trentaine d'artistes. Le lieu d'exposition est composé de 5 salles (environ 100m²). Chaque artiste sélectionné disposera de 1,5 ml environ. Les salles sont équipées d'éclairages et de système d'accrochage de qualité. Un médiateur sera présent en permanence sur les temps d'ouverture pour assurer la surveillance du lieu et des œuvres.



Vues de deux des pièces du rez-de-chaussée.



Vues des deux pièces à l'étage.

Les œuvres

Cette exposition est strictement réservée à des œuvres originales de petit format. Pour l'art mural (peintures, photographies, gravures...), **le format maximum est de 40 x 40 cm**, encadrement compris. Pour les objets en volume (sculptures, ...), **la diagonale ne doit pas dépasser pas 40 cm**. Les œuvres dépassant le format autorisé ne seront pas acceptées.

Les organisateurs se réservent le droit d'installer à leur convenance les œuvres. Une œuvre par artiste sera présentée au mur ou dans l'espace. Les autres seront disposées dans un bac individuel (40cm l. x 60cm L. x 40cm h. environ). Toutes les œuvres devront rentrer dans ce bac, et pourront être librement manipulées par les visiteurs. L'œuvre accrochée sera choisie par les organisateurs.



Exemple de scénographie de l'exposition.

L'œuvre accrochée devra être munie d'un système d'accrochage fiable. Il est vivement recommandé que les œuvres du bac soient protégées afin qu'elles puissent être manipulées sans dommage.

Les œuvres devront être numérotées. L'artiste joindra un texte de présentation d'une page maximum, ainsi qu'une liste des œuvres reprenant les numéros et les prix public. Ces informations seront mis en forme et imprimées par la galerie. Afin de proposer des œuvres à un public le plus large possible, un prix public maximum de 300 € est recommandé.

Dépôt des œuvres et accrochage

Si votre candidature est acceptée, les œuvres devront être déposées à la galerie le lundi 9 novembre de 17h à 18h ou sur rendez-vous. L'envoi par la Poste est également possible, aux frais de l'artiste. L'association À VOUS DEVOIR se charge de l'accrochage des œuvres.

Vernissage

Le vernissage aura lieu le samedi 14 novembre à 11h30. Les artistes sont bien sûr chaleureusement invités à cet événement.

Durée de l'exposition

L'exposition sera ouverte au public durant les samedis et dimanches du 14 novembre au 13 décembre de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h30.

Ventes

Aucun droit d'accrochage n'est demandé aux artistes. En cas de vente, l'artiste cédera à l'association À VOUS DEVOIR 30 % du montant des ventes d'œuvres. Les règlements seront en totalité effectués à l'ordre de l'association À VOUS DE VOIR, qui reversera 70 % du montant à l'artiste. En cas de transaction autre qu'une vente directe (échange, par exemple) au cours de l'exposition, l'artiste s'engage à reverser à l'association 30 % de la valeur de l'œuvre concernée.

Retrait des œuvres

Le retrait des œuvres aura lieu le dimanche 13 décembre de 18h30 à 19h ou sur rendez-vous.

Assurance

L'artiste pourra assurer, s'il le souhaite, ses œuvres : **l'association ainsi que la Municipalité de Saint Mathurin sur Loire déclinent toute responsabilité en cas de vol, bris, dégradation des œuvres.**

Régime des artistes

L'association À VOUS DE VOIR, attentive à la clarté du régime des artistes professionnels, est identifiée auprès de la Maison des Artistes en tant que « diffuseur ». De ce fait, elle se doit de déclarer les ventes réalisées et les artistes concernés, et de verser à la Maison des Artistes une cotisation sociale. Chaque exposant prendra donc ses responsabilités à ce propos.

L'association À VOUS DE VOIR prend en charge :

- L'organisation et la médiation de l'exposition.
- L'impression des affiches et des cartons d'invitation.
- La promotion par voie d'affiches, de presse et sur Internet (newsletter, réseaux sociaux...).
- L'envoi des invitations selon son fichier interne.
- La fourniture à l'artiste de cartons d'invitation.
- L'assurance des locaux (incendie et dégât des eaux), et responsabilité civile.
- Les frais de réception (vernissage, manifestations spéciales).

Bulletin de candidature

Merci de remplir ce formulaire intégralement et de nous le renvoyer accompagné de photos de **bonne qualité** des œuvres proposées. Un texte de présentation et la feuille récapitulative des œuvres exposées vont être demandés si votre candidature est retenue.

Renseignements de l'Artiste

NOM et prénom :

Pseudonyme, collectif (facultatif) :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Site web (facultatif) :

Support/technique utilisée :

J'ai bien pris connaissance des conditions de l'exposition et vous propose ma candidature.

Date et signature :

Bulletin à retourner avant le 18 octobre 2015 à
Espace Art Contemporain AVV
10, levée du Roi René
49250 Saint Mathurin Sur Loire

Ou par mail à
espaceavv@gmail.com

**Dans le cas d'une candidature par mail,
merci d'indiquer « LPF 2015 – Votre nom et prénom
(ou pseudonyme) » dans le titre du message.**